



Genève, le 8 mai 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

Résultats de l'étude populationnelle genevoise sur les consommateurs de crack

Genève a vu un doublement des consommateurs de crack entre 2021 et 2022 et les mesures initiées suivent les recommandations internationales. La recrudescence du crack depuis 2021 a fortement inquiété les autorités du canton, les professionnels de la réduction des risques ainsi que la population. L'étude initiée par la direction générale de la santé permet désormais de mieux comprendre ces consommateurs de crack, d'orienter les mesures et de modifier les idées reçues sur cette drogue hautement addictive. L'étude confirme la pertinence des mesures d'urgence mises en place dans le canton et recommande des pistes pour l'avenir.

Une transformation de l'offre

La progression du marché du crack est liée à l'arrivée sur Genève de fabricants-trafiquants entraînant une très haute disponibilité du produit à un prix bas, jamais connu auparavant (10.- francs la taffe¹). Majoritairement consommée par des poly-consommateurs déjà précarisés, l'attractivité de cette substance à bas prix a engendré une hausse importante du nombre de consommateurs. En l'espace de deux ans, Genève est devenue la ville romande avec le plus grand nombre de passages pour crack dans sa salle de consommation. Avec 17'066 passages en 2022 (plus du double qu'en 2021) soit une moyenne de 47 passages par jour pour consommation du crack, Quai 9 a dû s'adapter pour faire face à ces nouveaux consommateurs.

Les impacts négatifs socio-sanitaires

Les besoins fondamentaux des consommateurs de crack, comme boire, manger et dormir sont rapidement et sévèrement affectés. L'état de santé de ces personnes se péjore, avec, un épuisement général, un isolement social et une forte marginalisation. Presque 100% d'entre elles sont sans emploi, 17% dorment dans la rue, plus de 12% disent manger tous les 2 à 3 jours et 23% souffrent de troubles du sommeil. Enfin, 70% souffrent de problèmes bucco-dentaires, 48% d'une maladie infectieuse et 44% d'affections cutanées.

Idées reçues et nouvelles informations

L'étude a permis de déterminer par l'analyse chimique du crack consommé, que le produit disponible sur Genève était d'une grande pureté et que le produit de coupage le plus répandu

était la phénacétine, un analgésique dangereux, toxique pour les reins. Ceci contredit l'idée reçue selon laquelle le crack à Genève serait plus fort qu'ailleurs.

Une autre idée reçue est également contredite: d'une part, il existe parmi les usagers de nombreux consommateurs occasionnels de crack, d'autre part, nombreux sont ceux qui consomment également d'autres substances. Le constat d'une consommation occasionnelle vient contrecarrer l'idée que le crack induit automatiquement, dès sa première consommation, une consommation impulsive et compulsive de la substance. En moyenne, lors de cette étude, les usagers de crack consomment 2,5 autres substances de manière concomitante.

Des mesures urgentes initiées

Fin décembre 2022, au vu de l'intensification de la problématique et dans l'attente des résultats de l'étude, le département a financé un plan de mesures urgentes mené par Première Ligne. Les mesures déployées ont été:

- La prise en charge du matériel de consommation du crack en vue de réduire les risques;
- La mise en place d'un dispositif de Sleep-in au sein de Quai 9 à des fins de répit;
- L'augmentation de l'accueil de jour au sein de la bagagerie avec mise à disposition de nourriture et boissons;
- La mise en place de tournées de rues axées sur la problématique.

Un outil précieux au service de la politique sanitaire

Le rapport de l'étude constitue une source d'information précieuse pour comprendre les besoins de ces consommateurs jusque-là jamais recensés. Il permet au canton, ainsi qu'à ses partenaires sur le terrain, de disposer d'un état des lieux des consommateurs de crack de Quai 9 et informe sur les recommandations à suivre pour la mise en œuvre et l'amélioration de mesures favorables à la réduction des risques.

¹ une "taffe" représente une inhalation de crack conditionné sous la forme d'un caillou. La taille du caillou varie de 0.5cm sur 0.5cm à 1cm sur 1cm. Son poids est d'environ 0.2 gramme. Un caillou coûte 10.- francs. Un caillou à 20.- francs correspond à 2 taffes.

Pour toute information complémentaire (MEDIAS UNIQUEMENT): M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, et M. Adrien Bron, directeur général, direction générale de la santé, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.